

ENGAGÉ AVEC LE
**SERVICE
CIVIQUE**



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Calvados

**#EnMode
Service
Civique**





0:11 / 0:30

A horizontal control bar for a video player. From left to right, it contains: a play button icon, a next button icon, a volume icon, a progress indicator showing 0:11 / 0:30, a toggle switch, a full screen icon, a settings gear icon, a share icon, a comment icon, and a close icon.



SERVICE CIVIQUE



Farid

SPORTIF

en mode

Service Civique

Le service civique c'est une rencontre entre

UN PROJET

relevant de l' **INTÉRÊT GÉNÉRAL**
porté par un organisme d'accueil

& LE PROJET PERSONNEL
d'engagement d'un jeune



ACADÉMIE DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Calvados

CE QU'IL FAUT SAVOIR



Jeunes de 16 à 25 ans

(jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap)



Durée de 6 à 12 mois



Entre 24h et 35h

(par semaine répartis sur 6 jours pour les majeurs et 5 jours pour les mineurs)



Indemnité de 619.83€

Le service civique relève du Code du Service National et ouvre droit à un régime complet de protection sociale financée par l'Etat.

LES OBJECTIFS



MOBILISER

LA JEUNESSE FACE À
L'AMPLEUR DES DÉFIS
SOCIÉTAUX



PROPOSER

AUX JEUNES UN CADRE
D'ENGAGEMENT OÙ ILS
POURRONT MÛRIR,
GAGNER EN CONFIANCE
EN EUX ET EN
COMPÉTENCES



PRENDRE LE TEMPS

DE RÉFLÉCHIR À SON
AVENIR CITOYEN ET SON
FUTUR PROFESSIONNEL



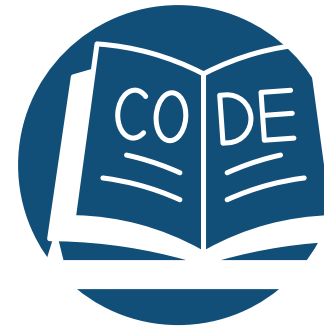
PERMETTRE

AUX JEUNES DE TOUTES
ORIGINES SOCIALES ET
CULTURELLES DE SE
CÔTOYER

VIGILANCE !



Le volontaire intervient en complément des agents, des stagiaires et/ou bénévoles sans s'y substituer



Le code du travail ne s'applique pas aux volontaires en service civique



Les missions du volontaire ne doivent pas avoir été exercées par un salarié moins d'un an avant la signature du contrat



Le volontaire ne peut pas effectuer sa mission sur son lieu de travail



Les missions ne peuvent relever d'une profession réglementée (BPJEPS, Licence STAPS). Le volontaire en Service Civique n'est pas un entraîneur.



Les structures doivent recruter les volontaires en fonction de leur motivation et non de leurs compétences

LE VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE
N'EST PAS UN ENTRAINEUR
IL DÉVELOPPE DES ACTIVITÉS ANNEXES
AU SPORTIF
LUI PERMETTANT DE METTRE EN OEUVRE
UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL




**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Calvados

LES DOMAINES D'ACTION QUE VOUS POUVEZ PROPOSER

EXEMPLES DE MISSION

- Promouvoir la citoyenneté par le Programme Educatif Fédéral (PEF)
- Aide à l'accès de la pratique du rugby féminin
- Promouvoir et encourager la pratique de l'athlétisme forme et santé
- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Développer la cohésion par le biais d'activités conviviales
- Promouvoir le développement durable en lien avec la pratique



SPORT



SANTÉ



**EDUCATION
POUR TOUS**



ENVIRONNEMENT



SOLIDARITÉ



ACCÉDER AU RÉFÉRENTIEL MISSIONS



VOLONTARIAT & ÉTUDES

LE SERVICE CIVIQUE N'EST PAS UN STAGE !

Le jeune a possibilité de concilier ses études avec une mission de service civique si le volume horaire hebdomadaire concorde avec ses études.

Si la mission de Service Civique est l'occasion d'acquérir ou de développer des compétences valorisables dans le cadre des études, la circulaire du 31 mars 2022 encadre strictement la reconnaissance de l'engagement des étudiants par :

- Un dispositif de validation
- Un aménagement de l'organisation et du déroulement des études
- Un aménagement d'horaire
- Une dispense de stage

VOLONTARIAT & ÉTUDES

Les modalités spécifiques de la dispense de stage :

- Les dispenses de stage éventuelles ne peuvent intervenir qu'après la réalisation du Service Civique :
 - L'étudiant doit formuler une demande écrite de dispense auprès du responsable de la formation (avec attestation de réalisation de la mission et bilan nominatif) ;
 - Au sein des établissements, l'évaluation peut se dérouler sous forme d'un examen écrit, oral ou la rédaction d'un rapport ;
 - Le jury compétent pour valider l'acquisition des compétences est celui qui délivre le diplôme pour l'obtention duquel l'étudiant est inscrit. Il est possible de recourir aux référentiels de compétences des diplômes nationaux et au RNCP.

Pour rappel,

- Le Service Civique doit bien constituer un temps d'engagement à l'initiative de l'étudiant et ne doit pas être proposé par les établissements comme une alternative aux stages obligatoires pour l'obtention d'un diplôme.
- Il n'est pas possible de signer une convention de stage en même temps d'un contrat d'engagement de Service Civique au sein du même organisme d'accueil.

LES ÉTAPES AVANT D'ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE

- Vérifier l'éligibilité de son association
- Elaborer la mission civique
- Demander un agrément au titre de l'engagement ou avoir recours à l'intermédiation de votre ligue ou autres structures porteuses
- Rédiger une offre de service civique
- Accueillir un volontaire dans votre association



**Consulter le catalogue
de l'intermédiation
Calvados**

CYCLE DE VIE D'UN AGRÉMENT

L'association fait sa demande d'agrément via le site internet



Instruction du dossier par l'administration

Attribution de l'agrément pour 3 ans



L'organisme souhaite modifier ses missions, son calendrier d'accueil ou la liste de ses établissements secondaires

L'organisme fait une demande d'avenant pour actualiser son agrément via le site internet



L'agrément arrive à échéance et l'organisme souhaite de nouveau accueillir des volontaires

L'organisme fait une demande de renouvellement de son agrément via le site internet



LA CHECKLIST DU CLUB



FORMATION DU TUTEUR

Réalisée par le tuteur de la structure



FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

Réalisée par le volontaire en Service Civique pendant son contrat d'engagement



FORMATION PSC1

Réalisée par le volontaire en Service Civique pendant son contrat d'engagement



BILAN NOMINATIF

Réalisé par le tuteur de la structure avec le volontaire, il décrit les activités exercées et les compétences acquises au cours de la mission



EVALUATION DU VOLONTARIAT

Questionnaire de satisfaction reçu par l'Agence Service Civique dans le mois suivant la fin de mission

Ces éléments sont à saisir sur la plateforme Elisa
[Accéder](#)



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Calvados



CDOS

CALVADOS